

ACTION URGENTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ASSIGNÉ À RÉSIDENCE

Le défenseur des droits humains Chen Guangcheng et sa famille sont actuellement assignés à résidence par les dirigeants du village de Dongshigu, dans la province chinoise du Shandong. Chen Guangcheng a besoin de soins médicaux de toute urgence. Sa famille et lui commencent à manquer de nourriture mais les autorités refusent de les laisser sortir de chez eux.

Chen Guangcheng a été libéré le 9 septembre, après avoir purgé la totalité de la peine de quatre ans et trois mois de prison à laquelle il avait été condamné. Lors de sa libération, la police l'a escorté jusqu'à son domicile, au village de Dongshigu. Depuis, sa famille et lui sont sous étroite surveillance.

Avant d'être libéré, Chen Guangcheng présentait déjà une forte toux persistante qui l'empêchait de dormir. Il souffre également de diarrhée depuis deux ans. Il continue de ressentir des douleurs au niveau du torse, qui sont apparues en 2007 après qu'il eut subi un passage à tabac en prison. À cette époque, il avait confié à sa femme qu'il pensait avoir une côte cassée. Il a besoin de soins médicaux de toute urgence.

Chen Guangcheng vit avec sa femme, Yuan Weijing, leur fille de cinq ans et sa mère de 76 ans. Personne n'a été autorisé à leur rendre visite depuis qu'il a été libéré, pas même ses frères. Le fils du couple habite chez la sœur de Yuan Weijing, dans le canton de Yinan (province de Shandong), afin de pouvoir aller à l'école. Eux aussi sont harcelés et étroitement surveillés.

Le 13 septembre au matin, Yuan Weijing a tenté de se rendre sur un marché tout proche afin d'acheter de la nourriture, mais les personnes qui montent la garde autour de la maison l'ont empêchée de quitter son domicile. La famille dépend désormais des légumes qu'elle fait pousser dans son jardin et dont la quantité diminue de plus en plus.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en chinois ou dans votre propre langue) :

- engagez les autorités à permettre à Chen Guangcheng de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- appelez-les à lever immédiatement toutes les restrictions à la liberté de mouvement de Chen Guangcheng et de sa famille ;
- exhortez les autorités à mettre un terme au harcèlement dont ces personnes sont victimes ;
- priez-les instamment de prendre des mesures efficaces afin que tous les militants des droits humains, y compris Chen Guangcheng, puissent mener leurs activités pacifiques librement, sans entrave et sans craindre d'être arrêtés arbitrairement, emprisonnés ou intimidés, conformément aux dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 OCTOBRE 2010 À :

Directeur du département de la
Sécurité publique de la province du
Shandong :

WU Pengfei Tingzhang
Shandongsheng Gong'anting
185 Jing'erlu
Jinanshi 250001
Shandong Sheng
République populaire de Chine
Fax : +86 531 8690 2739
Formule d'appel : *Dear Director, /
Monsieur le Directeur,*

Chef du gouvernement cantonal de
Yinan :

WANG Changsheng Xianzhang
42 Renmin Lu
Yinan Xian 276300
Shandong Sheng
République populaire de Chine
Fax : +86 539 3221 232
Courriel : ynmaster@126.com
Formule d'appel : *Dear Head of Yinan
County Government, / Monsieur,*

Copies à :

Premier ministre :
WEN Jiabao Guojia Zongli
The State Council General Office
2 Fuvoujje Xichenqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine
Fax : +86 10 65961109 (via le
ministère des Affaires étrangères)
Formule d'appel : *Votre Excellence, /
Monsieur le Premier ministre,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ASSIGNÉ À RÉSIDENCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Avant la libération de Chen Guangcheng, les autorités ont installé des caméras de surveillance aux alentours de sa maison et dans tout le village. Des hauts fonctionnaires de la police en civil et des responsables du gouvernement encerclent son domicile et les lignes téléphoniques de la maison sont coupées.

Chen Guangcheng est l'un des « avocats aux pieds nus » chinois qui ont étudié le droit en autodidactes et, bien qu'ils n'aient jamais obtenu de diplôme de droit ou de licence leur permettant d'exercer, ils aident les habitants des zones rurales en particulier à défendre leurs droits ou à chercher à obtenir réparation devant les tribunaux.

Chen Guangcheng a aidé des villageois à engager des poursuites contre les autorités de la ville de Linyi, qui auraient forcé des milliers de femmes à avorter afin que les quotas fixés par le gouvernement central soient respectés.

Il a été assigné à résidence en septembre 2005. En août 2006, il a été condamné, à l'issue d'un procès d'une iniquité flagrante, à quatre ans et trois mois d'emprisonnement pour « dégradation de biens publics » et « rassemblement de personnes ayant pour but de bloquer la circulation ».

Chen Guangcheng a fait appel de sa condamnation plus tard cette année-là et il a bénéficié d'un nouveau procès et d'un second appel. Cependant, le 12 janvier 2007, le tribunal populaire intermédiaire de Linyi a confirmé le premier verdict.

Chen Guangcheng a été violemment frappé et roué de coups de pied par des codétenus sur ordre des gardiens de la prison, le 16 juin 2007, parce qu'il avait refusé de se laisser raser le crâne.

Amnesty International a œuvré pour la libération de Chen Guangcheng, prisonnier d'opinion détenu uniquement en raison de ses activités pourtant pacifiques en faveur des droits humains.

AU 202/10, ASA 17/038/2010, 16 septembre 2010

